



Conseil de sécurité

Soixante-seizième année

8907^e séance

Mercredi 17 novembre 2021, à 10 heures
New York

Provisoire

Président : M. de la Fuente Ramírez/M. Gómez Robledo Verduzco (Mexique)

Membres :

Chine	M. Dai Bing
Estonie	M. Jürgenson
États-Unis d'Amérique	M. Hunter
Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
France	M. Benaabou
Inde	M. Raguttahalli
Irlande	M ^{me} Byrne Nason
Kenya	M. Kiboino
Niger	M. Abarry
Norvège	M ^{me} Juul
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward
Saint-Vincent-et-les Grenadines	M ^{me} DeShong
Tunisie	M. Ladeb
Viet Nam	M ^{me} Tra Phuong Nguyen

Ordre du jour

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Somalie (S/2021/944)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Somalie (S/2021/944)

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Somalie à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. James Swan, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie ; M. Francisco Caetano Jose Madeira, Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie ; et M^{me} Asha Siyad, Directrice exécutive de la Somali Women's Leadership Initiative.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2021/944, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Somalie.

Je donne maintenant la parole à M. Swan.

M. Swan (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de présenter un exposé au Conseil sur la situation en Somalie. Je suis heureux de me retrouver une fois de plus aux côtés du Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine, l'Ambassadeur Francisco Madeira. Je suis également reconnaissant de pouvoir présenter un exposé au Conseil aux côtés de M^{me} Asha Siyad, cofondatrice de la Somali Women's Leadership Initiative et membre des ambassadeurs et ambassadrices de bonne volonté, qui plaident sans relâche pour une représentation de 30 % de femmes lors des élections.

Même s'ils sont lents et inégaux, des progrès ont été réalisés dans le cadre du processus électoral. Je me félicite de l'achèvement récent des élections pour les 54 sièges à la Chambre haute du Parlement fédéral. Il est encourageant que 14 femmes prendront bientôt leurs

fonctions de sénatrices, ce qui représente 26 % des sièges à la Chambre haute et marque une augmentation par rapport aux élections de 2016, même si le quota de 30 % n'est toujours pas atteint. Il est également encourageant que les élections à la Chambre du peuple aient débuté, avec deux sièges pourvus sur les 275 et des élections annoncées pour 11 sièges supplémentaires, qui doivent débiter cette semaine.

En sus des préparatifs électoraux au niveau national, la tenue d'élections locales pacifiques et directes dans trois districts du Puntland en octobre a montré qu'il était possible d'organiser des élections en appliquant le principe « une personne, une voix » et souligné la volonté du peuple somalien de participer à la vie politique sur la base du suffrage universel.

Tout en reconnaissant ces progrès, il y a plus d'un an que les dirigeants politiques somaliens ont signé l'accord électoral du 17 septembre, et près de six mois se sont écoulés depuis que ces engagements ont été réaffirmés dans l'accord du 27 mai.

Les élections pour la grande majorité des sièges au Parlement fédéral n'ont pas encore commencé, les préparatifs relatifs à la sécurité des élections doivent être accélérés et la liste des 30 % de sièges de la Chambre du peuple qui seront réservés aux femmes doit être publiée. Nous continuons de souligner que la pleine inclusion et la pleine représentation des femmes dans la vie politique, et dans tous les secteurs de la vie, est essentielle à la réalisation d'une paix et d'un développement durables en Somalie. Ce message a été souligné par la Vice-Secrétaire générale et la Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique lors de leurs récentes visites en Somalie.

L'ONU continue de collaborer avec les principales parties prenantes et de leur fournir un appui pour faire avancer le processus électoral. Cela englobe la collaboration diplomatique, notamment les visites conjointes avec des partenaires dans les capitales des États membres de la fédération et les bureaux de vote et les déclarations conjointes avec les partenaires, ainsi que l'appui technique fourni à l'Équipe chargée d'organiser les élections au niveau fédéral, aux Équipes chargées de l'organisation des élections au niveau des États et au Bureau du Premier Ministre, mais aussi la coordination et l'attribution des contributions des donateurs pour les élections.

J'exhorte tous les acteurs à agir rapidement pour mener à terme les élections à la Chambre du peuple dans les États membres de la fédération afin que tous les

membres du Parlement soient élus d'ici la fin de l'année. J'appelle également au plein respect des droits fondamentaux durant la campagne et les périodes électorales, notamment le droit de rassemblement pacifique et la liberté de mouvement, d'association et d'expression.

En ce qui concerne l'évolution de la situation politique en Somalie, je suis également heureux de constater que les tensions entre le Président et le Premier Ministre, qui sont apparues en août et en septembre sur deux questions, à savoir la nomination de hauts responsables de la sécurité et la gestion d'une enquête sur la disparition d'un agent de l'Agence nationale de renseignement et de sécurité, se sont maintenant apaisées. Suite aux efforts de médiation de plusieurs hauts responsables somaliens, une solution de compromis largement saluée a été annoncée à la fin du mois d'octobre.

La situation en Somalie continue malheureusement d'être instable sur le plan de la sécurité. Je rends hommage à l'engagement et au sacrifice des forces de sécurité somaliennes et de celles de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), qui continuent à affronter les Chabab au quotidien. Les Chabab restent une menace sérieuse pour la sécurité de la Somalie, et ils sont capables de maintenir un niveau élevé d'activités, notamment par l'utilisation continue d'engins explosifs improvisés et une augmentation du recours aux commandos-suicides. À Mogadiscio, la dernière attaque à la voiture piégée s'est produite le 25 septembre. Elle a visé un poste de contrôle de la Villa Somalia et a fait plusieurs victimes, dont un conseiller principal du Gouvernement. Je condamne dans les termes les plus forts les attaques des Chabab et exprime mes profondes condoléances aux familles des victimes. À ce jour, en 2021, la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie a recensé 964 civils tués ou blessés à la suite d'un conflit armé. Les Chabab en restent les auteurs les plus importants, responsables de près de deux tiers des victimes civiles.

Malheureusement, les tensions politiques continuent également à alimenter les conflits en Somalie. Du 23 au 26 octobre, des combats intenses ont eu lieu dans la ville de Guri Ceel entre Ahlu Sunna Wal Jama'a et les forces de sécurité de Galmudug, soutenues par les forces armées fédérales. Cette confrontation armée a fait de nombreuses victimes, entraîné un déplacement massif de la population civile et causé des dommages importants aux installations publiques et aux habitations privées. Avec ses partenaires, l'ONU a œuvré avec

toutes les parties sur ces questions, en appelant fermement à la cessation des hostilités et à la poursuite du dialogue pour régler les différends politiques.

La mise en œuvre du plan de transition somalien pour le transfert progressif des responsabilités en matière de sécurité de l'AMISOM aux forces de sécurité somaliennes avance mais reste en retard sur le calendrier. S'agissant de la mise en œuvre de la résolution 2568 (2021) en ce qui concerne les arrangements en matière de sécurité après 2021, le Secrétaire général tiendra le Conseil informé de l'évolution de la situation. Je n'entrerai donc pas dans les détails à ce sujet. Il suffit de dire que de nouvelles discussions seront nécessaires entre les principaux acteurs de la sécurité pour parvenir à un accord sur les objectifs stratégiques, la taille et la composition d'une future mission de l'Union africaine conçue pour soutenir la transition sécuritaire en Somalie de la manière la plus efficace. À cet égard, je me félicite de la récente visite du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine en Somalie, qui a été une occasion importante pour de nombreuses parties prenantes d'avoir des discussions.

Les retards actuels du processus électoral continuent de bloquer les progrès dans d'autres domaines critiques et d'entraver la réalisation des priorités nationales au-delà des élections, notamment la réforme de la Constitution et du secteur de la justice et l'avancement du programme de développement et des réformes financières, comme la réalisation du point d'achèvement de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés en 2022.

La situation humanitaire en Somalie reste désastreuse, aggravée par le conflit, les déplacements et les épidémies. La Somalie est également en première ligne des chocs climatiques récurrents, ce qui exacerbe l'urgence humanitaire. Les partenaires humanitaires estiment que 7,7 millions de Somaliens auront besoin d'une aide humanitaire en 2022. En l'absence de traitements immédiats, quelque 1,2 million d'enfants de moins de 5 ans risquent de souffrir de malnutrition aiguë en 2022.

On estime que quelque 2,9 millions de personnes sont déplacées à l'intérieur du pays, ce qui représente l'un des plus grands nombres de personnes déplacées dans le monde. Dans ce contexte, je suis gravement préoccupé par le fait que le plan de réponse humanitaire 2021 n'est actuellement financé qu'à 51 %. Je remercie les donateurs pour leurs généreuses contributions à ce jour, mais il est urgent d'intensifier l'action humanitaire.

Je voudrais, en guise de conclusion, souligner que, bien que des progrès soient réalisés, les efforts des dirigeants politiques somaliens devront être redoublés dans les semaines à venir pour mener à bien les élections du Parlement fédéral afin que les l'élection présidentielle puisse se tenir dans les meilleurs délais. L'achèvement de ces élections est maintenant plus important que jamais afin que tous les efforts puissent porter à nouveau sur les priorités essentielles que sont la gouvernance, la sécurité et le développement en Somalie.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Swan pour son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Madeira.

M. Madeira (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de m'avoir invité une nouvelle fois à présenter au Conseil de sécurité un exposé sur la situation en Somalie. Permettez-moi de commencer par vous féliciter, vous et votre pays, le Mexique, pour votre accession à la présidence du Conseil pour le mois de novembre.

Depuis mon précédent exposé au Conseil de sécurité (voir S/PV.8833) et malgré la lenteur profondément préoccupante du processus, la Somalie est sortie de l'impasse électorale d'avant le 27 mai et a récemment achevé les élections de la Chambre haute – un exploit non négligeable que nous avons tous salué. Le pays en est maintenant aux premières étapes du marathon électorale de la Chambre basse. Nous espérons et souhaitons sincèrement que ce processus sera accompli et achevé avant la fin de l'année, conformément à l'engagement pris par les dirigeants politiques du pays lors de la dernière réunion du Conseil consultatif national. C'est avec satisfaction qu'après des mois de conflit prolongé sur la composition et la direction de l'organe de gestion des élections du « Somaliland », nous avons assisté et pris note du début de l'élection de la Chambre basse dans la circonscription du Somaliland à Mogadiscio, la première du genre en cette saison électorale.

Il convient de noter que, malgré des divergences persistantes, les acteurs politiques du pays ont gardé leurs portes ouvertes les uns aux autres. Il s'agit de permettre la poursuite d'une interaction et d'un dialogue soutenus entre eux en dépit des obstacles, de garantir une plateforme où les différences peuvent être atténuées et où la possibilité d'un consensus sur des questions d'intérêt commun peut être renforcée. Il s'agit d'une évolution très positive, que nous devons continuer à encourager et

à exploiter pour garantir l'achèvement rapide, pacifique et crédible des étapes restantes du processus électoral, qui sont essentielles pour ramener le pays à la paix, à la stabilité et à la prospérité.

Le quota de 30 % de femmes reste un défi. Si l'Union africaine se félicite de l'achèvement des élections à la Chambre haute, nous constatons avec inquiétude que les résultats n'atteignent pas le quota minimum de 30 % de femmes, puisqu'elles ne sont que 26 %. Afin de renforcer la voix des femmes dans la quête de la reconnaissance et du respect de leurs droits et de leur niveau de représentation politique, l'AMISOM a travaillé en étroite collaboration avec les ambassadrices de bonne volonté et d'autres militantes. Leur accent doit désormais porter sur les prochaines élections à la Chambre du peuple et sur la manière de s'imposer aux anciens et aux autres dirigeants politiques afin qu'ils respectent les engagements pris et volontairement inscrits dans les accords du 17 septembre 2021 et du 27 mai. Parmi ces engagements figurent l'amélioration des mécanismes électoraux afin de garantir que le très important quota minimum de 30 % concernant la représentation des femmes soit atteint.

Si l'attention s'est concentrée, à juste titre, sur la fin des élections nationales, je juge encourageant l'achèvement pacifique des premiers scrutins au suffrage direct, suivant le principe « une personne, une voix », qui ont concerné les conseils locaux de trois districts dans le Puntland en octobre. Ces élections ont été libres, transparentes et pacifiques. Les électeurs ont affiché un immense enthousiasme et le taux de participation était élevé. Ce fut une expérience sans pareille à maints égards, et je suis convaincu que d'autres suivront.

Conscient qu'il importe que l'appui fourni par la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) aille au-delà de la sécurité des élections, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, dans son communiqué publié cette année à l'issue de sa 994^e séance, a chargé l'AMISOM d'apporter une assistance technique à d'autres aspect du processus électoral somalien.

Dans ce contexte, il me plaît de signaler que la Somalie est désormais le premier État membre de l'Union africaine à bénéficier d'une intervention multidimensionnelle de l'Union africaine, par le biais d'une opération de soutien à la paix de l'Union africaine. Ce soutien comprend à présent l'intégration d'experts techniques de l'Union africaine dans l'Équipe chargée d'organiser les élections au niveau fédéral, pour prodiguer d'importants conseils sur la logistique, les questions juridiques et la

sécurité des élections, un appui financier à ladite Équipe pour l'aider à s'acquitter de ses obligations électorales, l'organisation d'ateliers de renforcement des capacités sur des thèmes électoraux clefs, notamment la mobilisation d'un appui à une participation accrue des femmes au processus électoral, et la fourniture d'équipements informatiques à l'Équipe chargée d'organiser les élections au niveau fédéral, sous la tutelle de la Ministre fédérale des femmes de la promotion des droits de la personne, dans le cadre du soutien opérationnel à ces institutions.

Depuis mon dernier exposé (voir S/PV.8833), la composante Police de l'AMISOM, aux côtés de ses homologues somaliens, a continué d'intensifier ses efforts pour sécuriser les élections en cours. Dans ce cadre, des unités de police de l'AMISOM ont été déployées au-delà de leurs zones d'activité traditionnelles dans les États membres de la fédération, notamment à Garbaharey, dans le Djoubaland ; à Jowhar, dans le Hirshébeli ; et à Barawe, dans l'État du Sud-Ouest.

En prévision de l'opérationnalisation des centres d'opération conjoints dans toute la Somalie, la police de l'AMISOM s'est également concentrée sur la formation liée aux élections. À cet égard, la cellule de sécurité électorale de l'AMISOM a récemment formé 245 agents de sécurité, principalement issus de la Police somalienne, de l'Agence nationale de renseignement et de sécurité et de l'Armée nationale somalienne. Ces formations visaient à fournir aux responsables somaliens de la sécurité les connaissances et compétences nécessaires pour planifier, surveiller et coordonner les activités des cellules d'opérations conjoints avant, pendant et après les élections.

Sur tout le territoire somalien, l'insécurité demeure une source de grave préoccupation. En plus de continuer d'infiltrer les Amniyat dans les principales villes et de mener ses activités d'extorsion et de surveillance terrestre, les Chabab ont multiplié les attaques aux engins explosifs improvisés, les attaques complexes, les attaques d'exploration, les attaques à la grenade et au mortier, les embuscades, les attentats-suicides et les assassinats ciblés de hauts responsables gouvernementaux.

En outre, ces derniers temps, les efforts des Chabab sont de plus en plus déterminés à perturber le processus électoral, avec des attaques contre certains centres électoraux, des attaques sous la forme de tirs indirects contre les bases fortifiées de l'AMISOM et une augmentation des exécutions publiques de personnes travaillant avec les forces de sécurité somaliennes et le personnel de l'AMISOM.

Si les Chabab sont toujours la principale menace pour la paix et la sécurité, je suis toutefois préoccupé par l'impasse entre Ahl al-Sunna wal-Jama'a et les autorités gouvernementales, qui a récemment abouti à des affrontements armés. Séparément, et en collaboration avec les autres partenaires internationaux, nous avons appelé les parties à cesser les combats et à s'employer à régler leurs différends par des mécanismes négociés. Les affrontements armés se sont atténués. La ville de Guri Ceel et le village de Bohol sont maintenant calmes, mais nos efforts pour promouvoir une issue pacifique de cette impasse doivent se poursuivre.

Au cours de la période considérée, nous avons mené avec l'Armée nationale somalienne des opérations conjointes qui ont perturbé les Chabab dans le Bas-Chébeli, notamment à Basra en octobre et Gambole en septembre, et qui ont contrecarré, grâce à une puissance aérienne robuste, la tentative des Chabab de reprendre certaines villes stratégiques.

En ce qui concerne la planification et la coordination conjointes, le quartier général de la force de l'AMISOM et les représentants de l'Armée nationale somalienne ont tenu une série de réunions pour mettre en œuvre le plan de reconfiguration harmonisé de l'AMISOM. Afin de faciliter la planification conjointe et la coordination des opérations, des cellules conjointes de coordination des opérations ont été créées dans tous les secteurs de l'AMISOM. Des officiers d'état-major de l'Armée nationale somalienne ont été nommés pour les diriger.

Les priorités et objectifs de la coopération de l'Union africaine, à ce stade de son histoire, sont non seulement la préservation et la consolidation de l'indépendance et de la souveraineté politiques que ses États membres, Somalie comprise, ont acquises au prix fort, mais aussi le renforcement de cette indépendance et de cette souveraineté en autonomisant tous les peuples et États grâce au développement économique et social et à la prospérité. Ces objectifs stratégiques continuent, qui sont inscrits dans l'Acte constitutif de l'Union africaine et font partie intégrante de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, ne peuvent pas être atteints en vase clos, ni en l'absence de paix.

La menace qui pèse aujourd'hui sur la sécurité de la Somalie ne concerne pas uniquement le peuple somalien ; il s'agit d'une menace régionale, continentale, et mondiale. Elle retarde et étouffe le développement de la Somalie et de ses voisins. Elle continuera de mettre en péril et de compromettre la réalisation de nos objectifs

continentaux si elle n'est pas contenue et éliminée. Dans l'intérêt du peuple somalien et dans notre propre intérêt, en tant que continent et en tant que région, nous avons besoin de la paix et de la stabilité en Somalie. Mais cela ne pourra se faire que si nous continuons de travailler ensemble, dans la complémentarité.

Le mandat de l'AMISOM arrive à expiration le 31 décembre. Il faut impérativement qu'une nouvelle mission prenne le relais de l'AMISOM. Pour ce faire, et dans le plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Somalie, nous devons, d'urgence, poursuivre et conclure, de manière détaillée et complète, les discussions que nous avons déjà entamées sur les questions qui façonneront la future mission et qui sont pertinentes pour son efficacité et son succès, des critères notamment liés au renforcement de notre coordination et de notre coopération, à la cohérence et à la complémentarité de nos approches, à la confiance mutuelle et à la responsabilisation, à un partage soutenu des informations et au financement, entre autres.

Notre action à cet égard a, dans une large mesure, déjà été facilitée par la résolution 2568 (2021), qui demandait une proposition sur les objectifs stratégiques, la taille et la composition de la nouvelle mission. C'est dans ce contexte que le Conseil de paix et de sécurité a demandé à la Commission de l'Union africaine de reprendre immédiatement les consultations avec le Gouvernement fédéral somalien et les partenaires internationaux concernés en vue de parvenir à une approche commune sur les questions susmentionnées. La Commission de l'Union africaine a déjà indiqué qu'elle était prête à se mettre au travail.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Madeira de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Siyad.

M^{me} Siyad (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de m'avoir invitée à faire le point sur la participation politique des femmes, l'évolution de la situation électorale en Somalie et ce qui, du point de vue de la société civile, doit être fait après les élections de 2021.

Je m'appelle Asha Abdule Siyad. Je suis une militante des droits des femmes, de leur autonomisation, de leur participation politique et de la paix. Aujourd'hui, je m'exprime en ma qualité de Directrice exécutive de la Somali Women's Leadership Initiative et en tant que membre des ambassadeurs de bonne volonté, le comité désigné par le Premier Ministre du Gouvernement

fédéral somalien pour promouvoir le quota de 30 % de femmes. Je voudrais transmettre au Conseil de sécurité les salutations les plus chaleureuses des militantes de la paix et politiques somaliennes ainsi que de toute l'équipe des ambassadeurs de bonne volonté. C'est un grand honneur et un privilège pour moi de m'exprimer au nom des femmes somaliennes devant cet organe.

Les femmes somaliennes font partie intégrante des efforts de redressement et de stabilisation du pays, jouant un rôle important pour maintenir l'unité de la famille et, de fait, du pays. Toutefois, l'histoire politique de la Somalie continue d'être marquée par l'exclusion, qui maintient les femmes à l'écart des postes de direction et de décision. Le système politique basé sur les clans relègue les femmes à un rôle insignifiant en politique et dans les sphères publiques et limite leur participation.

Les élections fédérales de 2016 ont abouti à l'élection de 24 % de femmes au dixième Parlement. Cette expérience nous a appris qu'il est non seulement difficile de parvenir à une représentation minimale de 30 % de femmes candidates et élues dans un mode de scrutin basé la formule de 4,5 sièges par clan, mais que cela a également des conséquences négatives sur la lutte des femmes pour l'égalité et la justice.

En l'absence d'un mécanisme concret pour mettre en œuvre le quota de 30 %, nous assistons à une répétition du processus de 2016 dans les élections indirectes de 2021 qui sont en cours. L'issue des élections à la Chambre haute, qui n'ont abouti qu'à une représentation de 26 % des femmes, confirme nos craintes et nos doutes quant à la possibilité d'appuyer un quota de 30 % pour les femmes par le biais d'un mode de scrutin indirect.

Depuis l'annonce de la nomination des ambassadeurs de bonne volonté en juillet de cette année, nous préconisons des mesures concrètes pour atteindre le quota de 30 %. Nous avons également présenté des propositions sur les mesures minimales que le Conseil consultatif national pourrait envisager afin de garantir ce quota. Toutefois, aucune décision n'a été prise par ce dernier et on en voit les conséquences dans les résultats des élections à la Chambre haute.

Nous approchons maintenant des élections à la Chambre du peuple. En tant que femmes dirigeantes et ambassadrices de bonne volonté, nous nous sommes demandé ce que nous pourrions faire différemment et que nous n'avons pas essayé de faire durant les élections à la Chambre haute pour parvenir ici à un quota de 30 %. La triste vérité est que, dans le cadre du modèle

électoral indirect actuel, les opinions et les voix des masses, y compris celles des femmes, ne comptent pas dans l'élection de nos représentants. Selon le communiqué du Conseil consultatif national du 22 août 2021, les présidents des États membres de la fédération et les équipes chargées d'organiser les élections dans les États sont responsables au premier chef de l'identification de sièges pour les femmes. Nous exigeons qu'ils assument leur responsabilité et honorent l'engagement qu'ils ont pris envers la nation et en particulier les femmes.

Nous sommes profondément préoccupés par les retards accusés et l'absence de mesures concrètes et de calendrier pour mener à terme les élections à la Chambre du peuple. Tout nouveau retard est susceptible d'avoir des conséquences négatives sur le quota de femmes, car l'attention de toutes les parties concernées, y compris celle la communauté internationale, se concentrerait alors sur l'urgence d'achever le processus électoral, quel qu'en soit le résultat.

Au-delà des accords politiques, il est apparu très clairement dans nos contacts avec les dirigeantes, les militantes et d'autres parties prenantes, notamment les dirigeants politiques et les chefs de clans dans les États membres de la fédération et à Mogadiscio, que la réalisation du quota de 30 % dépendait du Conseil consultatif national et des comités chargés d'organiser les élections au niveau fédéral et dans les États. Cela est particulièrement vrai depuis la publication du communiqué du 22 août 2021. Le Conseil consultatif national et les comités chargés d'organiser les élections au niveau fédéral et dans les États doivent identifier et réserver 30 % des sièges de la Chambre du peuple aux femmes et veiller à ce que seules des femmes puissent y prétendre. Nous avons établi la cartographie des clans, ce qui facilite grandement l'identification de sièges pour les femmes, et nous sommes prêts à apporter tout l'appui nécessaire au Conseil consultatif national et aux comités électoraux dans les efforts qu'ils déploient pour respecter le quota de 30 %.

Alors que nous commençons à réfléchir à la Somalie d'après les élections de 2021, nous devons tous rester déterminés à sauver le pays de ce piège que sont les élections indirectes. Si nous croyons vraiment à une politique inclusive et à une fédération somalienne avec le peuple en son centre, nous devons travailler à la tenue d'élections selon le principe « une personne, une voix » en 2025-2026. Non seulement le mode de scrutin indirect prive de leurs droits la majeure partie de la population adulte de Somalie, qu'il s'agisse de femmes, d'hommes,

de jeunes, de minorités ou de personnes handicapées, il dépouille également de tout pouvoir une nation entière, enhardit les élites politiques et contribue à perpétuer les pratiques politiques d'exclusion.

Une gouvernance somalienne inclusive doit refléter la diversité de la Somalie, et les femmes doivent avoir leur mot à dire dans la définition des priorités nationales et dans la détermination des politiques et des dépenses publiques. La structure politique et le processus électoral actuels ne le permettent pas, et cela doit changer. Le nouveau gouvernement et le nouveau parlement devront en tenir compte quand ils définiront leurs priorités. Ils devront notamment axer leur attention sur les tâches suivantes.

Premièrement, la révision de la Constitution doit être menée à bien. La Constitution fédérale doit garantir une représentation minimum de 30 % de femmes au sein du Parlement fédéral, du gouvernement et dans la fonction publique. La participation politique des femmes et de nombreux autres acteurs, notamment les jeunes et les communautés marginalisées, ne doit pas dépendre du bon vouloir d'un groupe de privilégiés ou des chefs de clan. Notre participation est un droit qui doit être protégé par la Constitution. La révision de la Constitution est le seul moyen de garantir le droit des femmes de participer et de contribuer sur un pied d'égalité à la paix, à la vie politique et à la gouvernance dans le pays.

Deuxièmement, le nouveau gouvernement devra appliquer le principe « une personne, une voix » en 2025, et toutes les mesures nécessaires devront être prises dès le départ pour veiller à ce qu'aucune crise politique ne puisse renier ce principe en 2025. Ce n'est qu'ainsi qu'on viendra à bout des obstacles et des difficultés auxquels se heurtent les femmes pour participer aux élections.

Troisièmement, la participation politique et la protection des femmes sont liées entre elles. Le nouveau gouvernement devra donner la priorité à la protection des femmes afin de promouvoir leur participation à la vie politique et publique. La loi relative aux délits sexuels devra donc être adoptée et appliquée dans les plus brefs délais.

Enfin, le nouveau gouvernement et le nouveau parlement devront conjuguer leurs efforts pour amender la loi électorale fédérale et les lois sur les partis politiques, et ils devront promulguer des dispositions claires qui garantissent expressément la pleine participation des femmes. En outre, la révision de la Constitution devra comporter des dispositions précises sur la participation

des femmes aux fonctions politiques et publiques. Des ressources devront être mobilisées pour renforcer la protection des femmes et promouvoir leur rôle de cheffes de file, et les femmes qui seront nouvellement élues au Parlement et au Sénat devront bénéficier d'un appui pour pouvoir s'acquitter efficacement de leur rôle législatif.

La communauté internationale, notamment l'ONU, et plus particulièrement la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, devra accorder son plein appui et son entière coopération au nouveau gouvernement pour l'aider à mettre en œuvre ce programme qui aurait dû être appliqué depuis longtemps et qui sert les intérêts nationaux. La communauté internationale doit conditionner son appui à l'adoption par le Gouvernement d'une approche tenant compte des questions de genre et centrée sur les femmes.

En guise de conclusion, pour la Somalie d'après les élections de 2021, nous appelons à des mesures concrètes et à ce que le Gouvernement soit tenu de rendre des comptes s'agissant de la mise en œuvre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité. Au nom de mes compatriotes somaliennes et en mon propre nom, je tiens à remercier sincèrement le Conseil de sécurité, le représentant du Gouvernement fédéral somalien, le Représentant spécial du Secrétaire général, James Swan, et le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine, M. Francisco Madeira, de m'avoir accordé cette occasion et de leur appui continu à la Somalie et à la cause des Somaliennes.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M^{me} Siyad de son exposé extrêmement utile.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à remercier les intervenants, à savoir le Représentant spécial, M. Swan, le Représentant spécial, M. Madeira, et la Directrice exécutive, M^{me} Siyad, de leurs exposés.

Je vais axer mon propos aujourd'hui sur deux questions : les élections et l'avenir de l'appui international à la Somalie en matière de sécurité.

Le Conseil de sécurité suit étroitement le processus électoral en Somalie, et le Royaume-Uni se félicite de l'achèvement du processus dans la Chambre haute, qui représente une étape importante, tout comme l'élection de 26% de femmes à la Chambre haute.

Néanmoins, cette avancée a été nuancée avec beaucoup d'éloquence par la Directrice exécutive, M^{me} Siyad, qui a mis au défi d'atteindre le quota de 30% lors des élections à la chambre basse et d'intégrer pleinement les femmes à la prise de décisions politiques, sociales et économiques en Somalie.

Pour en revenir aux élections, nous demeurons vivement préoccupés par la lenteur globale du processus électoral. La Somalie s'est engagée à entamer immédiatement les élections à la chambre basse et à les achever d'ici au 24 décembre. Il est impératif que les élections ne soient pas retardées au-delà de cette date, car cela compromettrait plus encore les progrès dans la réalisation des priorités nationales de la Somalie, accentuerait l'instabilité politique, donnerait aux Chabab la possibilité de reprendre du terrain et de renforcer leur influence politique et, comme l'a souligné M^{me} Siyad, cela porterait préjudice aux femmes.

Il est dans notre intérêt collectif de prévenir toute détérioration des conditions de sécurité en Somalie. Cela m'amène à mon deuxième point, l'appui international. Le mandat de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) arrivant prochainement à expiration, il est urgent de faire avancer la transition sur le plan de la sécurité afin de garantir la continuité de l'appui international fourni à la Somalie dans ce domaine en tenant compte de l'évolution de la situation sur le terrain.

Il existe clairement un large éventail d'opinions sur la forme que doit prendre cet appui. Nous estimons qu'il doit à la fois être réaliste et abordable et qu'il doit contribuer à une transition progressive vers la prise en main de la sécurité par les acteurs somaliens, conformément au plan de transition somalien. Nous estimons que le modèle de mission de stabilisation multidimensionnelle Union Africaine-ONU approuvé par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine ne permettra pas d'atteindre cet objectif. Selon nous, il irait même à l'encontre de l'idée d'un transfert progressif de l'ensemble des responsabilités en matière de sécurité à la Somalie.

Pour pouvoir s'entendre sur une proposition conjointe ONU-Union africaine, en consultation avec le Gouvernement fédéral somalien et les donateurs, comme l'a demandé le Conseil, il va falloir sortir de l'impasse actuelle et parvenir à un consensus sur la voie à suivre. Cette proposition conjointe devra refléter notre volonté commune de préserver les acquis obtenus de haute lutte par l'AMISOM, mais aussi de commencer à réduire l'appui extérieur afin que la Somalie assume pleinement la responsabilité de la sécurité, conformément

à la décision unanime du Conseil en vertu de la résolution 2568 (2021). Le Royaume-Uni continuera ses échanges avec toutes les parties prenantes, notamment le Gouvernement fédéral somalien, l'ONU, l'Union africaine, les pays fournisseurs de contingents et les donateurs, afin de trouver des domaines de convergence et d'aider les parties à se mettre d'accord.

La Somalie devra procéder à d'importantes transitions sur les plans électoral et de la sécurité au cours des mois à venir. Le fait de mener à bien ces processus sera déterminant pour la sécurité et la prospérité à long terme de la Somalie. Nous espérons que les dirigeants somaliens, l'ONU, l'Union africaine et les donateurs sauront se rassembler et oeuvrer de concert pour instaurer une paix et une sécurité durables en Somalie, et nous les encourageons à le faire.

M. Raguttahalli (Inde) (*parle en anglais*) : Je voudrais d'emblée remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. James Swan, de nous avoir informés du dernier rapport du Secrétaire général sur la situation en Somalie (S/2021/944) et de la mise en œuvre des mandats de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM). Je remercie également de son exposé le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine et Chef de l'AMISOM, l'Ambassadeur Madeira. Je remercie M^{me} Asha Siyad, Directrice exécutive de la Somali Women's Leadership Initiative, d'avoir partagé ses réflexions avec nous. Je souhaite également la bienvenue au Représentant permanent de la Somalie à la séance d'aujourd'hui.

Les récents progrès liés aux élections ont été rassurants. Après des mois de retard et de tension politique, le cycle électoral a avancé. Les élections à la Chambre haute ont été achevées avec succès le week-end dernier. C'est une évolution encourageante, notamment le fait que 13 des 54 sénateurs sont des femmes. L'étape suivante est l'élection de la Chambre basse, pour laquelle le processus a commencé. Nous espérons que les dirigeants et les institutions somaliens continueront à aller de l'avant avec le même niveau d'engagement et à mener à bien le processus électoral dans les délais convenus. Le déroulement pacifique des élections, conformément aux accords, est important pour l'avenir démocratique de la Somalie.

Une transition sécuritaire réussie vers la stabilité en Somalie ne peut être envisagée sans l'appropriation de sa démocratie représentative. Alors que nous nous

rapprochons de la date limite pour la finalisation des discussions sur la transition sécuritaire en Somalie, nous soulignons l'importance de l'achèvement des élections et de la transition pacifique du pouvoir. À cette fin, nous encourageons la MANUSOM à continuer de travailler en étroite collaboration avec le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération pour fournir le soutien électoral requis.

La situation sécuritaire en Somalie reste critique. Le rapport du Secrétaire général indique une moyenne mensuelle de 273 incidents, dont la plupart sont perpétrés par les Chabab. Les attaques persistantes aux engins explosifs improvisés et les attentats-suicides documentés pendant la période considérée sont une source de préoccupation. Ces actes de terrorisme commis par les Chabab doivent être condamnés dans les termes les plus énergiques. Les Chabab restent largement responsables de nombreuses victimes civiles et des violations des droits humains, notamment à l'encontre des femmes et des enfants. Nous réitérons notre plein appui aux opérations menées contre les Chabab par les forces de sécurité somaliennes et l'AMISOM.

Alors que nous discutons de l'importante transition sécuritaire, le peuple somalien aura besoin du soutien et de l'attention de la communauté internationale pour faire face à un groupe terroriste tel que les Chabab. Nous nous félicitons donc de l'adoption récente de la résolution 2607 (2021) sur les sanctions contre la Somalie, qui met davantage l'accent sur les sanctions contre les Chabab. Il est important que nous fassions tous appel à notre volonté politique collective pour faire face au terrorisme dans la Corne de l'Afrique. Empêcher les Chabab d'accéder à des ressources financières est essentiel pour contrer la menace terroriste, tandis qu'il faut reconnaître les liens entre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée et y remédier.

Nous nous félicitons de la récente réunion tenue à Mogadiscio entre la Somalie et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine sur l'avenir de l'AMISOM. Nous espérons qu'il y aura un résultat positif et un consensus sur la voie à suivre. Une transition stable en matière de sécurité en Somalie exige le leadership et la collaboration solides du Gouvernement somalien et de l'Union africaine. Nous sommes favorables à un transfert progressif des responsabilités en matière de sécurité aux forces de sécurité somaliennes, en vue d'un transfert complet d'ici 2023.

Pendant ce temps, la situation humanitaire reste catastrophique. La Somalie continue de subir les effets de multiples facteurs, tels que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et les criquets pèlerins. La communauté internationale doit faire davantage pour combler le déficit de financement et répondre aux besoins humanitaires.

L'Inde et la Somalie partagent deux millénaires d'échanges civilisationnels par-delà les mers. L'Inde continue de soutenir la Somalie par le biais de programmes d'aide au développement et de renforcement des capacités. Malgré les restrictions imposées par la COVID-19, l'Inde a poursuivi son aide à la Somalie par le biais du renforcement des capacités sur une plateforme virtuelle, qui a vu la participation de 34 candidats somaliens à ce jour. Dix-sept étudiants somaliens se sont vus offrir des bourses par le Conseil indien des relations culturelles pour la période 2021-2022. Le Gouvernement indien a également fait don de 27 minibus à la Somalie au début de cette année.

La Somalie se trouve à un moment important de son parcours de développement et les prochains mois seront déterminants pour l'avenir démocratique du pays. Nous pensons que le peuple somalien et ses dirigeants continueront à faire preuve de détermination et de fermeté en faisant les bons choix. L'Inde continuera à soutenir la Somalie et son peuple dans leur quête d'un avenir stable, sûr et pacifique.

M. Ladeb (Tunisie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prononcer cette déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Kenya, le Niger et la Tunisie, et de Saint-Vincent-et-les Grenadines.

Nous remercions M. James Swan, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, M. Francisco Madeira, Représentant spécial de la présidence de la Commission de l'Union africaine pour la Somalie et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie, et M^{me} Asha Siyad, Directrice exécutive de la Somali Women's Leadership Initiative pour leurs exposés. Nous souhaitons également reconnaître et saluer la participation du Représentant permanent de la Somalie à cette séance.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines se félicitent de l'achèvement samedi dernier des élections de la Chambre haute, les 54 sièges ayant été sélectionnés, ainsi que du

début des élections de la Chambre du peuple. Nous soulignons à nouveau qu'il est important de mener à bien le processus électoral, y compris l'élection du Président de la Somalie, en temps utile pour réaliser les aspirations légitimes du peuple somalien à la sécurité, à la stabilité, à la démocratie, à la bonne gouvernance et au développement. Nous réaffirmons une fois de plus qu'un retard prolongé dans l'achèvement du processus électoral pourrait détourner les ressources et l'attention des priorités nationales essentielles.

Si nous regrettons que l'objectif de 30 % de femmes élues à la Chambre haute n'ait pas été atteint, nous constatons que 26 % des personnes élues lors de cette phase étaient effectivement des femmes. Nous espérons que les prochaines élections de la Chambre du peuple permettront de combler le fossé existant. Nous réitérons également notre soutien à des élections tenues suivant le principe « une personne, une voix » et encourageons la poursuite des efforts pour atteindre cet objectif lors du prochain cycle électoral.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines restent préoccupés par la menace majeure pour la paix, la sécurité et la stabilité en Somalie que représente le groupe terroriste des Chabab, qui est responsable de la majorité des attaques dans le pays et dont les activités terroristes et autres ont un impact déstabilisant sur l'édification de l'État en Somalie. En particulier, nous condamnons fermement les nombreux attentats suicides qu'ils ont perpétrés à Mogadiscio au cours des trois derniers mois, et nous exprimons nos sincères condoléances aux familles des victimes ainsi qu'au Gouvernement et au peuple somaliens.

Nous engageons à nouveau la communauté internationale à continuer d'appuyer le Gouvernement somalien dans sa lutte contre les Chabab et de renforcer ses capacités afin de lui permettre d'assumer l'entière responsabilité de sa sécurité, conformément au plan de transition pour la Somalie.

Nous rendons hommage au rôle joué à cet égard par l'AMISOM au cours des dernières années. Nous prenons également note du communiqué du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA) adopté le 7 octobre, diffusé au Conseil de sécurité sous la cote S/2021/922. Le communiqué a approuvé le rapport de l'évaluation indépendante dirigée par l'UA sur l'engagement de l'Union africaine dans et avec la Somalie après 2021 et son option 1, à savoir la création d'une mission de stabilisation multidimensionnelle UA-ONU en Somalie, déployée en vertu du Chapitre VII de la Charte

des Nations Unies, qui garantirait un financement pluriannuel prévisible et durable de la future mission par le biais des contributions statutaires des Nations Unies.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines soulignent l'importance de prendre dûment en considération les besoins, les priorités et les points de vue du pays hôte lors de la définition de la nature et de l'objectif de toute mission future en Somalie et encouragent toutes les parties concernées à poursuivre leur engagement de manière constructive afin de parvenir à un accord mutuellement acceptable.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines sont également d'avis qu'il convient de dûment remédier aux difficultés financières que rencontrerait l'engagement de l'Union africaine en Somalie après 2021, quel qu'il soit, en lui assurant un financement adéquat, durable et prévisible, y compris au moyen des contributions statutaires des Nations Unies.

Les trois membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines expriment de nouveau leur profonde préoccupation quant à la situation humanitaire en Somalie, où l'on estime que 7 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire de crise en raison de l'effet combiné du conflit, de la crise environnementale, marquée notamment par la sécheresse, les inondations et les invasions de criquets pèlerins, et de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Nous demandons que l'on permette un accès humanitaire sans entrave à tous ceux qui en ont besoin. Nous renouvelons également notre appel à tous les partenaires internationaux pour qu'ils augmentent leur contribution financière au Plan d'aide humanitaire pour la Somalie.

Pour terminer, nous réaffirmons notre engagement indéfectible en faveur de la souveraineté, de l'unité, de l'indépendance politique et de l'intégrité territoriale de la Somalie, ainsi que notre appui à tous les efforts déployés pour garantir la paix, la stabilité politique et le progrès socioéconomique du pays.

M^{me} Byrne Nason (Irlande) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Swan, de son exposé, ainsi que le Représentant spécial Madeira. Je salue la présence de mon collègue, le Représentant permanent de la Somalie. Je tiens tout particulièrement à adresser de vifs remerciements à M^{me} Asha Siyad pour ses observations très éloquentes et très franches ce matin.

L'achèvement des élections à la Chambre haute du Parlement somalien est une bonne nouvelle, et il insuffle un élan à la prochaine phase, assurément plus complexe, des élections à la Chambre basse. Plus vite ce processus sera achevé, plus vite les dirigeants somaliens pourront se reconcentrer sur les aspirations de leur propre peuple à une Somalie pacifique, prospère et stable. La collaboration que nous avons récemment constatée entre le Président et le Premier Ministre est encourageante, et nous escomptons qu'elle se poursuivra.

Il existe à présent une possibilité de mener à bien tous les scrutins, notamment l'élection présidentielle, avant la fin du mois de janvier. À l'évidence, d'un point de vue technique, financier et sécuritaire, les dirigeants somaliens peuvent y parvenir. De nouveaux retards risqueraient d'entraîner des dépassements de coûts, de donner lieu à une interférence des Chabab et de perturber le délicat équilibre politique qui prévaut actuellement. Ces risques n'ont rien d'inéluctable. Nous exhortons le Gouvernement fédéral et les dirigeants des États membres de la fédération à combler leurs divergences et à donner un nouvel élan à l'édification de l'État, travail crucial propre à éclaircir l'avenir de la Somalie.

Comme l'a dit la Vice-Secrétaire générale Amina Mohamed lors de sa visite en Somalie, propos qu'elle a répétés devant le Conseil de sécurité (voir S/PV.8867), la participation des femmes à la vie politique, sociale et économique change la donne. La participation et la représentation des femmes sont des conditions requises pour une paix durable. Tout en prenant acte des efforts déployés jusqu'ici, l'Irlande regrette néanmoins que la Somalie n'ait pas atteint l'objectif de 30 % de femmes élues à la Chambre haute. Cependant, comme nous le savons, une occasion se présente désormais, car cet objectif global pourrait être atteint avec les élections à la Chambre du peuple. Nous nous joignons à l'appel lancé aux dirigeants somaliens pour qu'ils déterminent dès à présent les 85 sièges qui seront réservés exclusivement à des candidates.

Les remarques de M^{me} Siyad ce matin ont souligné à quel point il est urgent d'agir dès maintenant sur cette question. Le fait qu'elle ait elle-même évoqué des progrès limités, voire insignifiants, est vraiment préoccupant. Je pense que nous devons faire mieux et que nous devons mettre fin à ce qu'elle a elle-même décrit comme la situation tragique et le combat des femmes pour tenter d'assurer leur participation politique.

La menace du terrorisme, du conflit armé et de la violence pèse toujours sur le peuple somalien, ainsi que sur les institutions du pays. Je regrette vivement que les populations les plus vulnérables soient celles qui souffrent le plus, car les incidents de violence sexuelle liée aux conflits et les violations graves contre les enfants, qui ne pourraient pas être plus vulnérables, sont en augmentation. Je relaie l'appel lancé par le Secrétaire général à faire en sorte que les auteurs de ces violations, quels qu'ils soient, répondent de leurs actes. Les dirigeants somaliens, à l'échelon tant local que national, doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour mettre fin à ce fléau intolérable. Ils en ont le devoir.

Tandis se poursuivent les élections et la lutte pour le pouvoir, il est primordial que le Gouvernement œuvre pour empêcher les meurtres, les arrestations et détentions arbitraires, et les autres mesures conçues pour réprimer la liberté d'expression et la participation politique. Le Gouvernement doit également veiller à ce que les auteurs de ces violations soient tenus d'en répondre. À cet égard, nous attendons avec intérêt les conclusions des enquêtes impartiales sur le meurtre de M^{me} Ikran Tahlil.

L'Irlande renouvelle sa condamnation des attaques odieuses menées par les Chabab, qui prélèvent un très lourd tribut humain. Leur menace dépasse les frontières de la Somalie pour s'étendre à toute la région, et l'instabilité récente ne fait que la renforcer. Il est donc d'autant plus urgent que le Gouvernement somalien, l'Union africaine et l'ONU déterminent ensemble la voie à suivre concernant la future configuration de la Mission de l'Union africaine en Somalie et, à terme, le transfert de ses responsabilités aux forces de sécurité somaliennes.

L'Union européenne se tient prête à apporter son concours. Elle est depuis longtemps un partenaire robuste et engagé de la Somalie. Mais il faut parvenir à un accord sur la voie à suivre.

Il est clair que la situation humanitaire déjà catastrophique est exacerbée par les changements climatiques. Dans ce contexte, l'action de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie concernant le lien entre climat et sécurité est plus importante que jamais. Nous attendons avec intérêt que ce travail, que nous suivons avec attention et attentes, produise d'autres résultats tangibles. Dans l'intervalle, comme nous l'avons entendu ce matin, les conditions de sécheresse persistante provoquent des déplacements de population et font planer le spectre d'une aggravation de l'insécurité alimentaire. Le

fait que, selon les prévisions, 7,7 millions de personnes auront besoin d'une aide humanitaire en 2022 est tout simplement choquant. C'est pourtant la grave réalité à laquelle nous sommes confrontés aujourd'hui.

Dans un tel contexte, il est donc crucial que les dirigeants somaliens gardent à l'esprit les intérêts du peuple somalien et agissent aussi rapidement que possible pour mettre fin à cette période d'incertitude politique et créer l'espace qui leur permettra de s'employer à régler les problèmes fondamentaux auxquels se heurte le peuple somalien.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions de leurs exposés, comme toujours très éclairants, le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), M. James Swan, et le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), M. Francisco Madeira. Nous avons également écouté l'exposé de la représentante de la société civile somalienne et Directrice exécutive de la Somali Women's Leadership Initiative, M^{me} Asha Siyad. Nous saluons la présence du Représentant permanent de la Somalie, M. Abukar Dahir Osman, à la séance de ce jour.

Nous avons étudié avec attention le dernier rapport en date du Secrétaire général sur la situation en Somalie (S/2021/944). Nous notons que, depuis le précédent exposé trimestriel au Conseil de sécurité (voir S/PV.8833), le Gouvernement fédéral somalien a été en mesure d'enregistrer de nouveaux progrès dans l'élaboration d'un modèle fédéral viable dans le pays. L'achèvement des élections à la Chambre haute a permis de franchir une étape importante dans ce processus. Nous nous félicitons que le peuple somalien ait réussi à atteindre un quota de 26 % de femmes élues à la Chambre haute. Nous notons également l'ouverture du scrutin à la Chambre basse du Parlement somalien.

Nous remercions la MANUSOM, et M. Swan personnellement, de leur contribution au règlement des divergences au sein du Gouvernement fédéral. Nous espérons qu'il reste suffisamment de temps à la Somalie pour mener à bien le processus électoral conformément au calendrier électoral révisé et aux accords conclus entre les parties somaliennes les 17 septembre 2020 et 27 mai 2021.

Les conditions de sécurité en Somalie restent tendues. Nous exhortons le Gouvernement somalien et les soldats de la paix africains à ne pas relâcher leur lutte contre les Chabab et à continuer d'accorder une attention particulière à la sécurité du processus électoral. La situation dans le Djoubaland, à Galmudug et dans le Hirshébéli mérite une attention spéciale car, en plus des Chabab, d'autres groupes extrémistes sont en train d'y monter en puissance et les affrontements intercommunitaires sont en hausse.

Dans ce contexte, nous saluons l'action de la mission africaine de maintien de la paix dans le pays, qui reste un élément clef de la sécurité de la Somalie. Nous nous félicitons des discussions qui réunissent actuellement tous les principaux acteurs internationaux à Mogadiscio sur la configuration de la future mission et sur les paramètres du transfert à l'Armée nationale somalienne des responsabilités de l'AMISOM en matière de sécurité.

Nous avons pris bonne note de la reconfiguration de la Mission en une opération hybride Nations Unies-Union africaine qui a été approuvée le mois dernier par l'Union africaine. Nous espérons que tous les participants à ces discussions parviendront à prendre des décisions mutuellement acceptables. En tout état de cause, nous sommes convaincus que toute décision relative à la mission de maintien de la paix de l'Union africaine doit être prise en tenant dûment compte de l'avis de Mogadiscio et en ayant pour objectif de progresser dans la formation de l'Armée nationale somalienne et dans la mise en place d'une seule architecture de sécurité nationale. Il est également important d'éviter tout vide sécuritaire.

Étant donné la complexité de la situation humanitaire en Somalie, la Russie continuera à fournir une aide au pays et aux réfugiés somaliens se trouvant dans les pays voisins par le biais de contributions ciblées aux fonds préaffectés du Programme alimentaire mondial. Nous entendons aussi continuer à former le personnel civil somalien dans ce domaine.

Pour terminer, je voudrais assurer les membres que notre délégation est prête à continuer de travailler sur le dossier somalien au Conseil de sécurité tout en respectant strictement sa souveraineté, son intégrité territoriale et son indépendance politique.

M. Jürgenson (Estonie) (*parle en anglais*) : Je m'associe à mes collègues pour remercier les intervenants de leurs exposés édifiants. Je salue également la participation du Représentant permanent de la Somalie au débat d'aujourd'hui.

Comme il s'agit de la dernière séance trimes-trielle du Conseil de sécurité sur la Somalie à laquelle l'Estonie participera en tant que membre du Conseil, je voudrais partager les messages suivants qui portent non seulement sur le dernier trimestre, mais aussi sur les observations que nous avons faites au cours des près de deux années de notre mandat au Conseil.

Premièrement, pour parvenir à la stabilité politique et progresser dans la réalisation des objectifs d'édification de l'État, rien ne peut remplacer la tenue d'élections inclusives et crédibles en temps voulu. C'est pourquoi nous déplorons les retards importants enregistrés dans le calendrier électoral somalien. L'Estonie se félicite toutefois de la récente conclusion des élections à la Chambre haute et espère que celles de la Chambre basse seront menées à terme d'ici la fin de l'année. Nous exhortons également les dirigeants somaliens à garantir un quota minimum de 30 % pour la représentation des femmes au Parlement par le biais d'un mécanisme clair. Les élections jetant les bases du prochain chapitre de la Somalie, on ne saurait trop insister sur l'importance de la participation des femmes.

Deuxièmement, durant le mandat de l'Estonie au Conseil, la capacité des Chabab à mener des attaques dans toute la Somalie n'a malheureusement pas faibli. Nous condamnons leurs attaques dans les termes les plus forts et exprimons nos condoléances aux familles des victimes.

L'Estonie a souligné à plusieurs reprises que la situation en matière de sécurité ne pourra s'améliorer que si toutes les parties prenantes travaillent en étroite collaboration pour réaliser cet objectif capital. C'est pourquoi, en ce qui concerne la planification de la mission pour l'après-2021, nous appelons tous les acteurs clefs à travailler main dans la main pour élaborer une vision commune. En outre, nous invitons le Gouvernement fédéral somalien à redoubler d'efforts pour mettre en œuvre le plan de transition dans les délais impartis. En tant que membre de l'Union européenne, l'Estonie souhaite réaffirmer que l'Union européenne reste prête à aider la Somalie dans le prochain chapitre, tout en espérant que ses préoccupations seront prises en compte.

Troisièmement, nous avons malheureusement vu la situation humanitaire, déjà catastrophique, se détériorer pendant notre mandat au Conseil. Cela est également dû à la grande vulnérabilité de la Somalie face aux changements climatiques. Le Conseil de sécurité doit continuer d'appuyer fermement la Somalie pour l'aider à lutter contre la menace climatique, notamment par le

biais de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM). L'Estonie appelle de ses vœux des efforts stratégiques et globaux qui permettront de relever les défis humanitaires de manière proactive.

La Somalie revient de loin. Toutefois, le chemin à parcourir est encore long jusqu'à ce que les Somaliens puissent vivre dans une société pacifique, stable et prospère. Les fondements en seront posés, entre autres, par l'état de droit, la démocratisation, le respect des droits de l'homme et des mécanismes de responsabilisation efficaces pour toute personne violant ces droits. L'Estonie espère avoir contribué à ces fondements en défendant les éléments susmentionnés tout au long de son mandat au Conseil.

Enfin, je tiens à remercier de leur engagement et des sacrifices consentis les personnels de la MANUSOM, du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie et de la Mission de l'Union africaine en Somalie.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer le plein appui de l'Estonie à la Somalie et à son peuple pour qu'un avenir meilleur voie le jour.

M. Hunter (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général Swan et le Représentant spécial Madeira de leurs exposés d'aujourd'hui. Les États-Unis remercient également les personnels civil et en tenue de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie et de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), qui mettent en œuvre les mandats importants du Conseil de sécurité dans un contexte extrêmement dangereux et difficile. Je remercie en outre la Directrice exécutive Siyad de son message au Conseil aujourd'hui et du travail courageux et vital qu'elle et ses collègues accomplissent au quotidien.

Les États-Unis sont profondément préoccupés par la lenteur des progrès en vue d'achever les élections nationales en Somalie. Le mois prochain, cela fera un an que le mandat du Parlement fédéral a expiré, et plus de cinq mois se sont écoulés depuis que les dirigeants du Gouvernement fédéral somalien et des États membres de la fédération se sont mis d'accord sur un processus devant permettre de mener à bien les élections. Si nous nous félicitons de l'achèvement, ce week-end, du processus de sélection à la Chambre haute, seuls deux des 275 sièges de la Chambre basse ont été pourvus.

Nous saluons l'appel lancé par le Premier Ministre Roble en faveur de l'achèvement des élections à la Chambre basse d'ici la fin de l'année. Il est essentiel

que les dirigeants et candidats politiques somaliens respectent leurs engagements répétés en faveur d'élections inclusives, transparentes et organisées dans les délais. Il s'agit notamment de veiller à ce que le vote puisse se dérouler dans des conditions de sécurité et de mettre la dernière main aux dispositions devant permettre d'atteindre le quota convenu de 30% de représentation féminine au Parlement, qui a été mentionné tant de fois aujourd'hui.

Nous sommes également préoccupés par le conflit à Galmudug entre la milice Ahlu Sunna Wal Jama'a et les forces du Gouvernement fédéral. Les violences ont fait de nombreuses victimes, déplacé des milliers de civils innocents et détourné inutilement l'attention du Gouvernement de la lutte contre les terroristes des Chabab. Nous exhortons les deux parties à s'abstenir de toute nouvelle violence et à participer à des négociations afin de régler pacifiquement les problèmes à l'origine du conflit.

Enfin, comme l'a souligné tout à l'heure le Représentant spécial Madeira, nous notons que le mandat de l'AMISOM expire à la fin de cette année, mais qu'il n'y a toujours pas d'accord entre l'Union africaine, la Somalie et les parties prenantes internationales sur une mission internationale de stabilisation pour l'après-2021. Les États-Unis estiment qu'une mission restructurée dirigée par l'Union africaine, ayant pour objectif d'accroître la pression sur les Chabab et d'assurer le transfert graduel des responsabilités en matière de sécurité aux forces de sécurité somaliennes, est la meilleure façon d'aller de l'avant. Nous appelons à la reprise des discussions entre toutes les parties prenantes pour parvenir à un accord et promouvoir efficacement la paix et la stabilité en Somalie.

Nous saluons à nouveau l'action du Représentant spécial Swan et de son équipe, et exhortons le Gouvernement somalien et les parties prenantes à conclure les élections nationales dès que possible. Cela leur permettra de se concentrer à nouveau sur le travail à faire pour parvenir à une Somalie pacifique, prospère et démocratique.

M^{me} Tra Phuong Nguyen (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général Swan, l'Ambassadeur Madeira et M^{me} Siyad de leurs exposés très instructifs. Je salue la participation de l'Ambassadeur Osman à la séance d'aujourd'hui.

En ce qui concerne le processus politique, nous prenons note avec inquiétude des différents rapports faisant état de retards persistants dans la mise en œuvre

du plan de transition pour la Somalie, y compris la tenue d'élections importantes. Néanmoins, les intervenants ont également mentionné des évolutions positives récentes en Somalie, en particulier les élections pour les 54 sièges à la Chambre haute. En outre, plusieurs élections locales ont permis d'apaiser les tensions entre le Président et le Premier Ministre somaliens.

Étant donné que la fin de l'année 2021 et le début de l'année 2022 seront décisifs pour la Somalie, en particulier en ce qui concerne les élections parlementaires et présidentielle, il est crucial et urgent que les parties concernées parviennent à un consensus politique afin que les élections se déroulent dans un climat sûr et pacifique, suivant le calendrier convenu.

Par ailleurs, la mise en œuvre d'un processus politique contrôlé et dirigé par les Somaliens doit prendre en compte les aspirations et les préoccupations légitimes de tous les acteurs somaliens et des autres parties concernées. Une représentation adéquate des femmes, des minorités et des jeunes doit également être assurée.

À cet égard, nous appelons l'ONU et la communauté internationale à mobiliser d'urgence des ressources pour appuyer la tenue de ces élections dans un climat pacifique. La paix et la prospérité à long terme en Somalie dépendent du succès de ces élections.

S'agissant de la situation en matière de sécurité, un certain nombre de menaces de longue date persistent, en plus de la violence. Les groupes terroristes, notamment les Chabab, continuent de montrer qu'ils ont la capacité de mener des attaques, notamment au moyen d'engins explosifs improvisés et d'attentats-suicides. Nous condamnons fermement la violence et les attaques terroristes, en particulier contre les civils, les représentants du Gouvernement, les forces de sécurité somaliennes et la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM). Nous réaffirmons que cette violence est inacceptable et que les auteurs doivent être traduits en justice.

Nous appuyons les opérations menées par les forces de sécurité somaliennes, l'AMISOM et les partenaires internationaux contre les Chabab. Des mesures doivent également être prises pour mettre fin à la violence et protéger plus efficacement les groupes vulnérables, en particulier les femmes et les enfants. Tout en saluant les efforts qu'ils déploient pour lutter contre la criminalité, nous exhortons le Gouvernement somalien, la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie et l'AMISOM à renforcer les activités de répression et à s'acquitter de leurs responsabilités s'agissant du

démantèlement des groupes terroristes. Nous appelons les partenaires internationaux et régionaux à continuer d'appuyer les forces de sécurité somaliennes par l'intermédiaire de la formation, de la fourniture de matériel, du renforcement des capacités et la conduite d'opérations contre les Chabab.

Le Secrétaire général a prévenu que nos ressources étaient à un niveau historiquement bas, au moment même où les besoins humanitaires en Somalie augmentent rapidement. En outre, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les graves inondations et l'infestation acridienne sont des problèmes persistants qui exacerbent la situation.

Dans ce contexte, nous invitons les partenaires internationaux à aider le Gouvernement fédéral somalien à atténuer les répercussions socioéconomiques de ces menaces. Nous sommes également favorables à un financement prévisible et complet de la sécurité future en Somalie. Seule une approche globale permettra au Gouvernement et au peuple somaliens de surmonter les problèmes à long terme et de parvenir à une stabilité et un développement durables.

Avant de conclure, je tiens à saluer le travail et les efforts inlassables de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, de l'AMISOM et de l'équipe de pays des Nations Unies. À cet égard, nous rappelons une nouvelle fois la nécessité de respecter les principes d'indépendance politique, de souveraineté, d'intégrité territoriale et d'unité de la Somalie.

M^{me} Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Swan, le Représentant spécial de la présidence de la Commission de l'Union africaine, M. Madeira, et M^{me} Asha Siyad de leurs exposés instructifs.

La Somalie reste dans une impasse politique, qui absorbe trop d'énergie depuis trop longtemps. Le risque d'un vide du pouvoir et de la gouvernance est élevé dans plusieurs régions, et les Chabab pourraient s'engouffrer dans cette brèche et remettre gravement en question les processus de paix et d'édification de l'État. Bien que nous reconnaissons que des progrès ont été accomplis, il est urgent de mener à bien le processus électoral et de remédier aux problèmes fondamentaux en matière de sécurité et de développement en Somalie.

Les crises humanitaires récurrentes, qui sont aggravées par les effets des changements climatiques et la croissance économique insuffisante, continuent d'avoir une incidence sur la vie des Somaliens

vulnérables. Une intervention humanitaire est absolument nécessaire, mais des solutions à long terme ne pourront être trouvées que par le développement économique, les réformes, la stabilisation et la réconciliation. À tous les niveaux, le Gouvernement doit renforcer la fourniture des services, mettre en œuvre des stratégies d'atténuation durables et mettre l'accent sur la mise en œuvre de la stratégie nationale de stabilisation.

Encore une fois, je remercie M^{me} Siyad de l'état des lieux qu'elle a dressé concernant les défis qu'il reste à relever pour parvenir à la participation pleine, égale et véritable des femmes dans tous les domaines de la société somalienne. Même si des avancées ont été enregistrées par rapport à 2016, il est décevant, comme l'ont exprimé de nombreux autres orateurs, que le quota de 30 % de femmes n'ait pas été atteint à l'issue des élections à la Chambre haute. Nous encourageons vivement les responsables – à tous les niveaux – à redoubler d'efforts et à établir un mécanisme clair pour atteindre ce quota de 30 % dans la Chambre basse du Parlement. L'ambition de la Somalie doit être de dépasser largement le niveau atteint il y a près de cinq ans.

L'appel à l'inclusion des femmes aux processus politiques n'est pas un appel imposé de l'extérieur. Comme nous l'avons entendu une fois de plus aujourd'hui, les femmes somaliennes s'expriment haut et fort, notamment dans la Charte des femmes somaliennes. Nous nous félicitons que l'aspect concernant les femmes et la paix et la sécurité ait été renforcé dans le nouveau mandat de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et nous espérons qu'il sera mis en œuvre et qu'il en sera rendu compte dans les prochains rapports.

La Norvège reste profondément préoccupée par le nombre élevé de violations graves contre les enfants en Somalie. Bien que les Chabab en demeurent les principaux responsables, nous sommes particulièrement préoccupés par le récent retour d'Ahl al-Sunna wal-Jama'a dans la région de Galmudug, car ce groupe est connu pour recruter et utiliser des enfants. Nous demandons instamment à toutes les parties de respecter leurs obligations découlant du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. À cet égard, nous appelons le Gouvernement fédéral somalien à collaborer avec l'ONU pour renforcer son engagement à éliminer et prévenir le viol et les autres formes de violence sexuelle, y compris contre les enfants.

Enfin, nous sommes préoccupés par le manque de progrès dans les pourparlers entre l'Union africaine et le Gouvernement fédéral somalien concernant la

forme que prendra la nouvelle mission de l'Union africaine en Somalie pour la transition, ainsi que le concept des opérations. Les délais prescrits dans la résolution 2568 (2021) sont clairs. Des progrès doivent être accomplis d'urgence dans l'élaboration de la proposition conjointe concernant les objectifs stratégiques, les effectifs et la composition d'une mission reconfigurée de l'Union africaine. Une AMISOM d'un genre nouveau ou reconfigurée doit contribuer à garantir non seulement le respect des obligations en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, mais également la responsabilité de l'AMISOM, elle-même.

Notre objectif commun est que la Somalie assume la responsabilité de sa sécurité. À cette fin, la Mission doit renforcer plus efficacement les capacités des forces de sécurité somaliennes, conformément au plan de transition somalien.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie les Représentants spéciaux, M. Swan et M. Madeira, de leurs exposés, et j'ai écouté attentivement M^{me} Siyad. Je souhaite la bienvenue à l'Ambassadeur Osman, Représentant permanent de la Somalie, à la présente séance.

Le processus de reconstruction de la Somalie se trouve à un tournant. Le pays a de nombreuses tâches à accomplir en ce qui concerne les élections, la lutte contre le terrorisme et la transition en matière de sécurité, et ce alors qu'il doit affronter les problèmes liés à la pandémie, la situation humanitaire et les problèmes de développement.

S'agissant du rapport du Secrétaire général (S/2021/944) et des exposés d'aujourd'hui, je voudrais souligner les points suivants.

La première est de se concentrer sur l'avancement de l'élection. La bonne tenue des élections contribuera à maintenir la stabilité politique en Somalie et à poser une base politique permettant au peuple somalien de continuer à promouvoir la reconstruction nationale. La Chine invite les dirigeants somaliens à se concentrer sur la situation générale, à insister sur le dialogue et la consultation, à s'efforcer de parvenir à la réconciliation et à s'engager activement à accélérer les élections. Tous les partis en Somalie ont surmonté de nombreuses difficultés pour organiser les élections. Les élections actuelles de la Chambre haute du Parlement somalien viennent de se terminer et les élections de la Chambre basse ont commencé. Nous espérons que toutes les parties continueront à maintenir un élan positif, à mettre en œuvre

avec sérieux les accords électoraux du 17 septembre et du 27 mai, et à promouvoir conjointement des progrès continus dans le processus électoral. La Chine apprécie l'assistance technique, logistique et sécuritaire fournie par la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie et la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), et appelle la communauté internationale à continuer à fournir le soutien politique et financier nécessaire aux élections en Somalie.

Deuxièmement, nous devons maintenir ensemble la sécurité et la stabilité. La Chine condamne fermement les multiples et violents attentats terroristes perpétrés récemment en Somalie et exprime ses sincères condoléances aux familles des victimes. Aider la Somalie à lutter contre le terrorisme est l'objectif commun de la communauté internationale. L'AMISOM a fait d'énormes efforts et sacrifices pour cela. La Chine rend hommage aux soldats de la paix de l'AMISOM. À l'heure actuelle, les principales parties, telles que la Somalie, l'Union africaine et l'ONU, négocient les modalités du rôle de l'AMISOM après 2021. Il faut espérer que toutes les parties pourront parvenir à un plan acceptable sur la base du respect total des opinions des pays concernés. Avant que le Conseil de sécurité ne prenne une décision sur cette question, les bailleurs de fonds doivent garantir les fonds de fonctionnement de l'AMISOM afin d'éviter un vide sécuritaire dû à des problèmes de financement. La partie chinoise a fait tout ce qui était en son pouvoir pour soutenir l'AMISOM, et nous avons décidé de fournir une aide financière annuelle à l'AMISOM.

La sécurité et la stabilité de la Somalie relèvent en définitive de la responsabilité de la Somalie elle-même, et aucune aide extérieure ne peut remplacer les efforts de la Somalie elle-même. La Chine appelle la communauté internationale à écouter attentivement la voix du Gouvernement somalien, à aider la Somalie à renforcer ses capacités sécuritaires et à prendre des mesures positives sur la question de la levée de l'embargo sur les armes imposé à la Somalie par le Conseil de sécurité. La Chine attend du Secrétaire général qu'il procède à une évaluation technique de la gestion des armes et des munitions conformément à la résolution du Conseil de sécurité, et qu'il fixe des normes d'évaluation claires, réalistes et mesurables pour la levée de l'embargo sur les armes et les munitions.

Troisièmement, il faut augmenter l'aide humanitaire et l'aide au développement. Touchée par la nouvelle épidémie de coronavirus, un conflit violent et des conditions climatiques extrêmes, près de la moitié de la

population somalienne a un besoin urgent d'aide humanitaire. Dans le même temps, le Gouvernement somalien est confronté à d'énormes pressions financières, les ressources humaines et vaccinales sont gravement insuffisantes, et le plan de développement national est contraint de ralentir. La communauté internationale devrait y attacher une grande importance et prendre des mesures positives pour soutenir les besoins humanitaires et de développement de la Somalie. Il n'est pas constructif de suspendre l'aide à la Somalie pour des raisons politiques, et c'est le peuple somalien qui en souffrira en fin de compte. La Chine compatit aux difficultés actuelles de la Somalie et a fourni une aide d'une valeur de 4 millions de dollars à la Somalie le mois dernier. Nous fournirons à nouveau à la Somalie 500 000 doses de vaccin afin de soutenir pleinement les efforts de lutte contre l'épidémie de ce pays. La Chine continuera de collaborer avec la communauté internationale pour contribuer, dans la mesure de ses moyens, à la paix et à la reconstruction en Somalie.

M. Benaabou (France) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, le Représentant spécial de la présidence de la Commission de l'Union africaine, et M^{me} Asha Siyad pour leurs présentations.

J'insisterai sur deux points : les élections et la transition sécuritaire.

La France salue le parachèvement des élections de la Chambre haute.

C'est le fruit de plusieurs mois de dialogue et de coopération entre le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération.

La France appelle à ce que ces efforts se poursuivent pour que les élections de la Chambre basse et de la présidence puissent avoir lieu dans les plus brefs délais et dans le respect du quota de 30 % de femmes prévu par la loi. Les Somaliens ont besoin d'un gouvernement pleinement légitime qui puisse répondre aux défis auxquels le pays est confronté.

Le premier de ces défis est la sécurité. Le rapport du Secrétaire général (S/2021/944) met en lumière les drames humains résultant des attaques du groupe des Chabab, à la fois contre des civils, en particulier des femmes, des enfants et des personnels humanitaires et médicaux, mais aussi à l'encontre des forces somaliennes et de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM). Les attaques meurtrières, les assassinats

ciblés, les enlèvements ou encore les déplacements forcés de populations sont inacceptables, et les auteurs de ces actes terroristes doivent être combattus sans relâche et poursuivis pour les crimes commis.

Nous devons en effet poursuivre nos efforts pour lutter contre le groupe des Chabab qui contrôle des zones au centre et dans le sud de la Somalie et qui porte la menace terroriste au cœur de la capitale. Le renouvellement du régime de sanctions est une étape importante qui nous permet de renforcer l'endiguement des flux d'armes et de financement de ce groupe porteur d'une menace au plan régional.

Dans le même temps, nous ne devons pas perdre de vue le fait que la Somalie doit pouvoir assurer sa propre sécurité. Cela passe par la pleine mise en œuvre du plan de transition somalien, avec l'appui de l'ensemble des partenaires régionaux et internationaux et, en particulier, d'une mission reconfigurée de l'Union africaine qui devra prendre le relai de l'AMISOM à compter de 2022.

La France regrette que le rapport conjoint sur le futur de l'AMISOM n'ait pu être remis dans les délais prescrits par la résolution 2568(2021).

La France renouvelle sa disposition à participer à la discussion avec les Somaliens, les membres du Conseil et toutes les autres parties prenantes. Il est de notre responsabilité de prendre une décision au plus vite afin que les efforts entrepris par la communauté internationale pour lutter contre les Chabab n'aient pas été vains. Dans le même temps, nous devons tirer les leçons du modèle actuel et de ses insuffisances en matière de pilotage stratégique et d'efficacité. Il devient urgent de trouver une solution efficace, collective et durable en matière de financement, auquel l'Union européenne apporte aujourd'hui une part particulièrement conséquente au regard des autres partenaires de la Somalie.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Mexique.

Je remercie les Représentants spéciaux Swan et Madeira pour leurs exposés et souhaite la bienvenue au Conseil à M^{me} Asha Siyad, qui accomplit un travail important pour faire de l'inclusion des femmes aux postes de responsabilité une réalité en Somalie.

Le Mexique reconnaît que, malgré les nombreux retards et difficultés auxquels le processus a été confronté, les acteurs politiques somaliens sont parvenus

aux accords nécessaires pour conclure l'élection de la Chambre haute et s'acheminer vers la formation de la Chambre du peuple. À cet égard, nous nous félicitons de l'accord conclu entre le Président Farmajo et le Premier Ministre Roble à la fin du mois d'octobre. Nous saluons également le fait que les premières élections au suffrage direct ont eu lieu dans trois districts du Puntland, ce qui prouve qu'il est possible d'évoluer vers le suffrage universel lorsque la volonté politique prévaut.

Comme l'a souligné à juste titre M^{me} Siyad, en cette période électorale, il est essentiel de prendre des mesures concrètes pour garantir que les femmes participent en toute sécurité aux élections en tant que candidates et électrices. Nous regrettons que le quota de 30% de femmes n'ait pas été atteint à la Chambre haute. Nous appelons à la mobilisation de tous les moyens disponibles pour garantir que les femmes qui ont été élues exercent leur mandat de manière efficace et sur un pied d'égalité avec leurs homologues masculins.

Il est urgent de mener à bien les élections, afin que les autorités puissent se concentrer sur les réformes en cours. La mise en œuvre en temps voulu du Plan de transition, réforme du secteur de la sécurité comprise, l'intégration des forces régionales et la mise sur pied d'une force sont indispensables pour pouvoir transférer aux Somaliens eux-mêmes les responsabilités en matière de sécurité. Dans ce domaine, nous appelons également les autorités somaliennes, l'Union africaine et les autres acteurs impliqués dans le fonctionnement de la Mission de l'Union africaine en Somalie à engager un dialogue pour déterminer quelle configuration est la plus appropriée pour la Mission. Nous sommes conscients qu'il ne s'agit pas d'une conversation facile, mais il est nécessaire de prendre en considération les différents points de vue pour prendre les meilleures décisions qui permettront à une Somalie pacifique et stable de prévaloir.

Le Mexique espère en outre que l'examen stratégique de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie demandé dans la résolution 2592 (2021) contribuera à définir des objectifs clairs propres à faciliter le transfert des responsabilités au Gouvernement national.

Nous condamnons énergiquement la hausse des incidents de violence sexuelle liée au conflit et des violations graves commises contre les enfants. C'est pourquoi nous appelons le Gouvernement fédéral somalien à élaborer un nouveau plan d'action national de prévention de la violence sexuelle en temps de conflit et de riposte à ce phénomène, conformément au communiqué conjoint

signé en 2013. Nous exigeons également que toutes les parties mettent fin au recrutement et à l'utilisation d'enfants mineurs dans le conflit.

Pour terminer, je tiens à répéter que, pour mon pays, il est tout simplement inacceptable que seuls 2 % de la population somalienne aient reçu à ce jour une quelconque dose du vaccin contre la maladie à coronavirus (COVID-19). Ceux qui continuent d'affirmer que la pandémie n'a rien à voir avec la paix et la sécurité internationales peuvent difficilement comprendre la gravité et la complexité de la réalité en Somalie.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole au représentant de la Somalie.

M. Osman (Somalie) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à saluer la présence de M^{me} Asha Siyad, de la Somali Women's Leadership Initiative ; de M. James Swan, Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie ; et de M. Francisco Madeira, Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine, que je remercie de leurs exposés détaillés.

En ce qui concerne l'évolution de la situation politique, il me plaît d'annoncer que les élections à la Chambre haute ont été menées à bon terme, que 26 % des sièges sont désormais occupés par nos femmes compétentes, et que, comme prévu, les élections à la Chambre basse ont déjà commencé avec l'élection de deux députés de la circonscription du Somaliland, sachant que neuf autres députés seront élus d'ici au 22 novembre.

L'Équipe chargée d'organiser les élections au niveau fédéral, de même que celles chargées de les organiser au niveau des États, veilleront à ce que le quota de 30 % fixé pour la représentation des femmes soit respecté, conformément à l'accord du 17 septembre 2020, et qu'un minimum de 82 sièges, sur les 275 que compte la Chambre basse, seront réservés à des femmes. Ce coup d'envoi réussi encouragera sans aucun doute le reste des

États membres de la fédération à entamer dès que possible des élections à la Chambre basse, afin de garantir que le scrutin sera achevé avant la fin de l'année.

La tenue d'élections parlementaires et présidentielle libres et crédibles a toujours été la politique déclarée du Gouvernement fédéral somalien et, à bien des égards, le retard accusé par les élections s'explique par la nécessité de veiller non seulement à ce que toutes les parties prenantes soient informées du processus, mais aussi qu'elles l'acceptent, afin de garantir la légitimité de l'Administration après les élections.

S'agissant des arrangements en matière de sécurité pour l'après-2021 en Somalie, le Plan de transition somalien reste le socle et la vision stratégique uniques sur lesquels le Gouvernement fédéral somalien a fondé son approche graduelle, pluriannuelle et tenant compte des conditions concernant la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), et sur lesquels repose sa méthodologie viable pour faire barrage aux Chabab, tout en renforçant les fonctions de sécurité essentielles de la Somalie et en reprenant durablement le contrôle d'emplacements stratégiques. À cet égard, le Gouvernement fédéral somalien a très clairement indiqué, à de nombreuses reprises, qu'il n'accepterait pas de mission multidimensionnelle hybride Union africaine-ONU en Somalie.

Le Gouvernement fédéral somalien poursuit son dialogue avec la Commission de l'Union africaine et l'AMISOM pour mettre la dernière main au concept des opérations, comme l'exige le mandat du Conseil de sécurité. Malheureusement, malgré certains progrès, le processus est au point mort, mais nous espérons qu'il reprendra avant la fin de l'année, pour permettre au Gouvernement fédéral somalien et à l'Union africaine de faire des progrès sensibles dont ils pourront faire rapport au Conseil avant la fin du mandat de l'AMISOM, le 31 décembre.

Le Président (*parle en espagnol*) : Il n'y a pas d'autres oratrices ou orateurs inscrits sur la liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 45.